

UNION EUROPÉENNE

Un ralentissement de la croissance de la productivité du travail depuis le milieu des années 90, conjugué à une faible progression de l'utilisation des ressources en main-d'œuvre, a conduit à un creusement de l'écart de revenu par habitant par rapport aux États-Unis

Priorités d'action

Alléger la charge réglementaire qui pèse sur le fonctionnement des entreprises

Enjeux et recommandations : Pour renforcer les résultats en matière de productivité du travail, il était recommandé de réduire encore les obstacles réglementaires internes entravant les échanges transfrontières et l'entrée sur les marchés. Il fallait notamment améliorer les règles d'attribution des marchés publics applicables à l'ensemble de l'Union européenne et adopter des normes communautaires si nécessaire.

Mesures prises : En mars 2005, la Commission a soumis, pour un examen en première lecture par le Parlement européen, un projet de directive relative aux services dans le marché intérieur. Ce projet consacre la liberté de fournir des services dans un autre État membre et la liberté pour les consommateurs d'acheter des services auprès de prestataires d'un autre État membre. Face à la forte opposition auquel il a donné lieu de la part de certains États membres, la Commission reconsidère ses dispositions les plus conflictuelles.

Renforcer la concurrence dans les industries de réseau

Enjeux et recommandations : Pour encourager une plus grande concurrence sur les marchés de produits, il était recommandé de réduire encore les obstacles à la contestabilité des marchés dans les industries de réseau, où les opérateurs historiques restent dominants malgré les mesures de libéralisation de ces dernières années.

Mesures prises : Un nouveau programme de libéralisation pour les services portuaires, qui sera mis en place progressivement jusqu'en 2020, a été présenté par la Commission à la fin de 2004. En juin 2005, la Commission a commencé d'étudier les distorsions possibles de la concurrence dans les secteurs de l'électricité et du gaz et, en juillet 2005, un règlement favorisant les processus d'appel d'offres concurrentiel dans les transports ferroviaires et routiers publics a été introduit.

Réduire le soutien à la production dans le secteur agricole

Enjeux et recommandations : Pour améliorer l'efficacité au niveau macroéconomique et mondial, il était recommandé de réduire le niveau élevé du soutien à la production dans le secteur agricole et d'améliorer l'accès aux marchés des pays non membres de l'Union européenne. Cela supposait d'autres mesures visant à passer du soutien à la production à l'aide au revenu et à éliminer les subventions à l'exportation.

Mesures prises : L'aide est découplée de la production dans les secteurs du houblon, du coton, de l'huile d'olive et du tabac, ce qui élargit l'éventail des produits ayant fait l'objet d'un découplage en 2003. Une réduction de l'aide aux producteurs de sucre a été convenue. D'autres mesures sont en attente de l'issue des négociations commerciales du cycle Doha.

Améliorer la mobilité de la main-d'œuvre entre pays européens

Enjeux et recommandations : Pour encourager l'allocation efficace des ressources en main-d'œuvre, il était recommandé d'éliminer les obstacles à la mobilité professionnelle transfrontières, notamment en remédiant à l'absence de portabilité des droits à pension et des allocations sociales.

Mesures prises : Un Portail paneuropéen sur la mobilité de l'emploi (EURES), donnant des informations sur les services publics de l'emploi au niveau national, est mis en place. Un nouvel « Agenda social » lancé par la Commission en février 2005 vise à encourager la portabilité transfrontalière des droits à pension et des allocations sociales.

Renforcer l'intégration des marchés financiers européens

Enjeux et recommandations : Afin d'encourager l'intégration économique, le Plan d'action sur les services financiers, instrument central de l'Union européenne pour encourager l'intégration des marchés financiers, est mis en oeuvre. Cependant, davantage de progrès doivent être faits pour renforcer l'intégration transfrontalière des marchés financiers de détail.

Mesures prises : La Commission a ouvert une enquête sur l'orientation de la concurrence dans le secteur bancaire de détail et a lancé une consultation sur le fonctionnement du marché hypothécaire de l'Union européenne, recherchant les moyens d'améliorer la concurrence et d'accroître l'efficacité.